01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 6 mai 2019 à 18:30 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu
Siège #2 - Bruno Giguère
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Lisa Lee Farman agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-05-85 **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
03.01 - CHAMPS D'OR EN BEAUCE DEMANDE LA PAROLE
04 - ACCEPTATION DES COMPTES
05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE
06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
07.01 - LETTRE DÉMISSION DIRECTEUR INCENDIE
07.01.01 - ENGAGEMENT DE RENÉ LESSARD DIRECTEUR POMPIER
07.02 - ENTRAIDE AUTOMATIQUE CAUCA
07.03 - ENGAGEMENT DE STÉPHANIE TURGEON POMPIÈRE
07.04 - ENTRAIDE 10-3 ET SURVI-MOBILE
07.05 - FACTURATION POUR EMPRUNT VTT POMPIERS
08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS
08.01 - SOUMISSION ABAT-POUSSIÈRE
08.02 - SOUMISSION POUR GRAVIER
08.03 - SOUMISSION CREUSAGE FOSSÉ
08.04 - SOUMISSION SCELLEMENT DE FISSURES
08.05 - SOUMISSION BALAYAGE DE RUE AVEC BALAI ASPIRATEUR

08.06 - SOUMISSION RAPIÉÇAGE ENROBÉE BITUMINEUX
08.07 - SOUMISSION PAVAGE
08.08 - CHANGEMENT DE TUYAUX D'ÉGOÛTS AVENUE DU COLLÈGE
08.09 - DEMANDE RENCONTRE POUR COLLABORATION AVEC MTQ POUR MORISSET-STATION
08.10 - PRÉPARATION DEVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS ET PARTICIPATION AU COMITÉ DE SÉLECTION POUR PROJET EAUX USÉES DE MORISSET-STATION
08.11 - SOUMISSION DE TONTE DE PELOUSE 2019
09 - LOISIRS-CULTURE
09.01 - FÊTE DE LA FAMILLE 29 JUIN 2019
09.02 - PERMIS DE RÉUNION
09.03 - DEMANDE DE LICENCE DE TIRAGE
09.04 - EMBAUCHE DES ANIMATEURS (TRICES) DE CAMP DE JOUR 2019
09.05 - CAMP DE JOUR UNIFIÉ
09.06 - PRIMADA
10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
10.01 - CCU POUR PLAN D'IMPLANTATION ET INTÉGRATION ARCHITECTURALE ÉGLISE
10.02 - Texte à venir
11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
11.01 - DEMANDE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE AU DÉPUTÉ PROVINCIAL
11.02 - Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 104 400$ qui sera réalisé le 13 mai 2019
11.03 - Adjudication- Financement règlement d'emprunt numéro 325-08 réf #28025-9 au montant de 104 400$
11.04 - FORMATION SEAO
11.05 - INSCRIPTION CONGRÈS ADMQ 2019
11.06 - QUOTE-PART OFFICE HABITATION SAINT-BENJAMIN 2019
12 - LÉGISLATION
12.01 - RÉSOLUTION PORTAIL GMR RECYC-QUÉBEC COMPENSATION 2019
12.02 - RAPPORTS SUR LE PORTAIL RECYC-QUEBEC
12.03 - AVIS DE MOTION , PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 406-19 SUR LA PRÉVENTION INCENDIE
12.04 - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 406-19 SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES
12.05 - CONTRAT LOCATION BUREAU DE POSTE
12.06 - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 403-19
12.07 - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 404-19
12.08 - ADOPTION RÈGLEMENT 405-19 CONCERNANT LA GARDE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ABROGEANT LE RÈGLEMENT 396-18 ET 361-13
12.09 - DEMANDE APPUI SOGETEL CONCERNANT LE DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE
12.10 - ACHAT 8 LUMIÈRES DE RUE
13 - VARIA
14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 6 mai 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-05-86 **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 1er avril 2019, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 1er avril 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-05-87 **03.01 - CHAMPS D'OR EN BEAUCE DEMANDE LA PAROLE**

Monsieur Patrick Levasseur de CHAMPS D'OR EN BEAUCE veut s'adresser aux élus et la population présente,

pour donner informations et répondre aux questions s'il y en a.

2019-05-88 **04 - ACCEPTATION DES COMPTES**

Liste des comptes payés entre le 1er avril 2019 et le 30 avril 2019 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques # C1900171 à # L1900077 inclusivement pour un total de déboursés de 54 357.71$ ainsi que les dépôts salaires # D1900170 à # D1900230 pour un total de 22 740.66 $ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 6 mai 2019.

PDF 758 AVIS CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AGENCE FORÊTS PRIVÉS DES APPALACHES

PDF 794 LETTRE DE REMERCIEMENTS

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-05-89 **07.01 - LETTRE DÉMISSION DIRECTEUR INCENDIE**

ATTENDU QUE M Stéphane Poirier , pour des raisons personelles, nous a remis sa lettre de démission du poste de directeur incendie de St-Benjamin;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE sa démission soit acceptée.

ADOPTÉE

2019-05-90 **07.01.01 - ENGAGEMENT DE RENÉ LESSARD DIRECTEUR POMPIER**

ATTENDU QUE Monsieur René Lessard présente sa candidature au poste de direcetur incendie à Saint-Benjamin;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin nomme M René Lessard , au poste de directeur incendie à Saint-Benjamin.

ADOPTÉE

2019-05-91 **07.02 - ENTRAIDE AUTOMATIQUE CAUCA**

ATTENDU QUE la sécurité civile est de la responsabilité de la municipalité;

ATTENDU QUE la fermeture des ponts à Morisset-Station et dans le 14 e rang est prévu pour réfection pour une période d'environ 12 semaines;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin nomme M Stéphane Royer , coordonnateur en sécurité incendie et civile de la MRC des Etchemins, responsable d'effectuer les changements nécessaires concernant les entraides automartique pour la durée des travaux afin que le service incendie, ambulancier et policier soit adéquat sur notre territoire.

ADOPTÉE

2019-05-92 **07.03 - ENGAGEMENT DE STÉPHANIE TURGEON POMPIÈRE**

ATTENDU QUE Madame Stéphanie Turgeon est déjà pompière pour le service incendie de Beauceville;

ATENDU QUE les fins de semaines elle est sur le territoire de Saint-Benjamin et que celle-ci se propose pour le service incendie de Saint-Benjamin;

ATENDU QU'elle a déjà toute les formations requises et que le bunker à

notre caserne lui va bien et donc son embauche n'occasionne aucun frais;

ATENDU QUE Si Beauceville ont besoin de ses services, elle devra prioriser Beauceville avant St-Benjamin.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'elle soit engagée par le service incendie de Saint-Benjamin, lorsque le service incendie de Beauceville ne requiert pas ses services.

2019-05-93 **07.04 - ENTRAIDE 10-3 ET SURVI-MOBILE**

ATTENDU QUE le nombre d'interventions 10-3 a augmenté considérablement;

ATTENDU QU'il est important de bien utiliser le service de SURVI-Mobile afin de respecter le nombre de pompiers demandés sur les entraides;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'une formation pour l'utilisation du SURVI-Mobile sera offerte à tous nos pompiers a l'édifice municipal de Saint-Benjamin le 23 mai à19h.

QUE des consignes claires soient remise par écrit à chaque pompier de Saint-Benjamin concernant les 10-3.

QU'un pompier qui va sur un 10-3 se rende à la caserne et signe la feuille de présence pour se prévaloir son 3 heures sur Saint-Benjamin.

QUE seulement le nombres de pompiers requis en entraide sera payés.

ADOPTÉE

2019-05-94 **07.05 - FACTURATION POUR EMPRUNT VTT POMPIERS**

ATTENDU QUE lors de l'incendie survenue le 14 avril 2019 près du 746 rang Cumberland à Saint-Benjamin # carte d'appel incendie 190414125, les pompiers ont du emprunter un VTT sur chenilles pour accéder au cabanon en feu situé à 2,5km en forêt sur un chemin non ouvert.

ATTENDU QUE les pompiers ne savaient pas qu'ils pouvaient demander gratuitement l'équipement nécessaire à Cambi ou Mobile 15.

ATTENDU QUE le propriétaire du VTT demande 100$ de l'heure pour la première heure et 50$ de l'heure pour les heures additionnel.

ATTENDU QUE le VTT a été emprunté 3 heures.

ATTENDU QU'un pompier nous rapporte plusieurs jours après l'incident que le VTT aurait subit des dommages.

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE contenu que nous avons emprunté le VTT la facture soumise pour le temp emprunté soit payée.

QUE contenu que aucun rapport n'a été fait la journée même de l'incident concernant le bris au VTT et que nous ne pour sommes pas en mesure de prouver que celui-ci a été brisé lors de l'intervention incendie, cette réclamation supplémentaire est refusée pour le moment, les conseillers désirent recevoir une soumission pour en discuter au prochain conseil.

ADOPTÉE

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

2019-05-95

08.01 - SOUMISSION ABAT-POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les soumissions suivantes pour l'épandage d'abat-poussière, soit:

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Les Entreprises Bourget Inc.	$0.3719/litre	$0.0186	$0.0371	$0.4276/litre
Transport Adrien Roy et Filles Inc.	$0.345/litre	$0.017	$0.034	$0.396/litre

CONSIDÉRANT que la soumission de "Transport Adrien Roy et Filles Inc." est la plus basse et est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de "Transport Adrien Roy et Filles Inc." soit acceptée.

ADOPTÉE

2019-05-96

08.02 - SOUMISSION POUR GRAVIER

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les soumissions suivantes pour la fourniture, la pesée et la livrai
divers types de gravier;

Gravier	Carrière Ste-Rose Tarif avant taxes	Excavation Grondin Tarif avant taxes	Serge Carrier Inc. Tarif avant taxes	Excavation Steeve Larivière Inc. Tarif avant taxes	Les entreprises Steeve Labbé Inc. Tarif avant taxes	Excavation Paul Jacques Inc. Tarif avant taxes	GR Ruel Transport Tarif avant taxes	A. Quirion Excavatio

MG-20B	$13.25/tonne métrique	Non reçue	Non reçue	$12.26/tonne métrique	Non reçue	Non reçue	Non reçue	Non reçue
MG-56B	$13.75/tonne métrique	Non reçue	N/A	$12.26tonne métrique	Non reçue	Non reçue	Non reçue	Non reçue
MG-112	$13.25/tonne métrique	Non reçue	N/A	$13.77/tonne métrique	Non reçue	Non reçue	Non reçue	Non reçue
Tuff	$10.25/tonne métrique	Non reçue	Non reçue	$ 8.35/tonne métrique	Non reçue	Non reçue	Non reçue	Non reçue

CONSIDÉRANT que les prix les plus bas diffèrent seulement sur le MG-112;

CONSIDÉRANT que nous voulons le même entrepreneur pour toute les catégories de gravier;

CONSIDÉRANT qu'il était indiqué dans la soumission que la municipalité ne s'engage à accepter ni la
ni aucune des soumissions reçues;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte les soumissions de Excavation Steeve Larivière Inc. p
les catégories de gravier, tel qu'il apparaît au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE

2019-05-97 **08.03 - SOUMISSION CREUSAGE FOSSÉ**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les soumissions suivantes pour le creusage de fossé;

	Carrière Ste-Rose Tarif avant taxes	Excavation Grondin Tarif avant taxes	Excavation Steeve Larivière Inc. Tarif avant taxes	Les entreprises Steeve Labbé Inc. Tarif avant taxes	Excavation Paul Jacques Inc. Tarif avant taxes	GR Ruel Transport Tarif avant taxes	A. Quirion Excavation
Prix au mètre pelle hydraulique avec camion (10 roues)	Non reçue	Non reçue	Komatsu PC130 2012 $3.80/mètre	Non reçue	Caterpillar 320D 2010 Mack 800 2010 $3.85/mètre	Non reçue	Non reçue
Prix à l'heure pelle hydraulique avec camion (10 roues) pour les ponceaux	Non reçue	Non reçue	Doosan 180 2018 190$/h Komatsu 130 2012 170$/h	Non reçue	Caterpillar 320D 2010 $201.00/heure Mack 800 2010	Non reçue	Non reçue
Frais de déplacement	Non reçue	Non reçue	Non	Non reçue	Oui, 1h00 125.00$	Non reçue	Non reçue

Minimum d'heure	Non reçue	Non reçue	Non	Non reçue	1 heure à 125.00$	Non reçue	Non reçue

CONSIDÉRANT que les prix au mètre et à l'heure sont plus bas avec EXCAVATION STEEVE LARIVIÈRE;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de "EXCAVATION STEEVE LARIVIÈRE " soit acceptée pour le creusage au mètre et à l'heure tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-05-98 **08.04 - SOUMISSION SCELLEMENT DE FISSURES**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les soumissions suivantes pour le scellement de fissures, soit:

ENTREPRENEUR	Prix/métre linéaire	3220 m lin	TPS	TVQ	TOTAL
Permaroute Inc.	$1.76/métre lin	$5 667.20	$283.36	$565.30	$6 515.86
Les pavages de Beauce Ltée	$2.98/métre lin	$9 595.60	$479.78	$957.16	$11 032.54
Ligne de Stat. JAG Inc	$3.55/métre lin	$11 431.00	$571.55	$1 140.24	$13 142.79

CONSIDÉRANT que la soumission de "Permaroute Inc" est la plus basse et est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de "PERMAROUTE INC" soit acceptée.

ADOPTÉE

2019-05-99 **08.05 - SOUMISSION BALAYAGE DE RUE AVEC BALAI ASPIRATEUR**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux soumissionnaires pour les travaux de balayage de rue avec balai aspirateur.

ENTREPRENEUR	PRIX /l'heure avant taxes	TPS	TVQ	TOTAL
Les Immeubles 118 Inc	$118.00 /h	$5.90	$11.77	$135.67
Carrière Sainte-Rose.	$130.00 /h	$6.50	$12.97	$149.47

CONSIDÉRANT que la soumission de "Les Immeubles 118 Inc ." est plus basse;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de "Les Immeubles 118 Inc " soit acceptée.

ADOPTÉE

2019-05-100 **08.06 - SOUMISSION RAPIÉÇAGE ENROBÉE BITUMINEUX**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux soumissionnaires pour les travaux de rapiéçage à l'enrobé bitumineux, soit:

ENTREPRENEUR	PRIX tonne métrique	TPS	TVQ	TOTAL tonne métrique
Les Minis Pavages J.P. Poulin Inc.	$268,00	$13.40	$26.73	$308.13
Asphalte Nicolas Lachance Inc.	$245,00	$12.25	$24.44	$281.69

CONSIDÉRANT que la soumission de "Les Minis Pavages J.P. Poulin Inc." contient environ 7 tonnes à la fois et peut se déplacer au besoin à la demande de notre directeur de voirie;

CONSIDÉRANT que la soumission de "Asphalte Nicolas Lachance Inc" contient environ 14 tonnes à la fois et que le directeur de voirie doit prévoir à l'avance d'utiliser les 14 tonnes pour pas gaspiller;

CONSIDÉRANT qu'il était indiqué dans la soumission que la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de ""Les Minis Pavages J.P. Poulin Inc. " soit acceptée.

ADOPTÉE

2019-05-101 **08.07 - SOUMISSION PAVAGE**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les trois soumissionnaires invités pour les travaux de pavage dans le secteur rural, soit:

ENTREPRENEUR	PRIX tonne métrique	TPS	TVQ	TOTAL tonne métrique
Pavage Sartigan Ltée	$109.40	$5.47	$10.91	$125.78
Pavage Abénakis Ltée	$114.70	$5.74	$11.44	$131.88
BML division Sintra	$130.09	$6.50	$12.98	$149.57

CONSIDÉRANT que la soumission de "Pavage Sartigan Ltée" est conforme et est la plus basse;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de "Pavage Sartigan Ltée" soit acceptée.

ADOPTÉE

2019-05-102

08.08 - CHANGEMENT DE TUYAUX D'ÉGOÛTS AVENUE DU COLLÈGE

ATTENDU QUE deux nouvelles maisons pourraient se construire sur l'avenue du Collège et veulent se raccorder au résout d'égoût.

ATTENDU QUE pour ce faire il faut changer une section des tuyaux d'égoût pour du 6 (six) pouce au lieu de 4 (quatre) pouce afin que ceux ci puissent se raccorder.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de St-Benjamin autorise le changement de tuyaux d'égoût pour mettre du 6 pouces dans ce secteur de l'avenue du Collège.

ADOPTÉE

2019-05-103

08.09 - DEMANDE RENCONTRE POUR COLLABORATION AVEC MTQ POUR MORISSET-STATION

ATTENDU QUE Le programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) juge prioritaire le projet d'assainissement des eaux usées du secteur Morisset-Station et que la demande a été retenue aux fins d'aide financière au sous-volet 1.1du PRIMEAU;

ATTENDU QUE le MTQ (Ministère des Transport du Québec) prévoit refaire la portion de la route 275 dans ce même secteur;

ATTENDU QUE le dossier a été discuté avec le bureau du député Beauce-Sud Samuel Poulin et aussi les bureaux du MTQ Ministères des Transports du Québec concernant les frais exorbitants à ce dossier., et que celui-ci recommande une rencontre avec le MTQ (Ministères des transports du Québec) concernant l'aide financière possible des frais que le MTQ (Ministères des transports du Québec) pourrait assumer selon la nature des travaux et leur priorité;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La municipalité de Saint-Benjamin demande à Madame Odile Béland , Directrice générale de Chaudière-Appalaches du Ministère des transports du Québec (MTQ) , d'autoriser une rencontre entre leurs représentants et la municipalité de Saint-Benjamin afin de discuter et de prendre des ententes à ce dossier.

ADOPTÉE

2019-05-104

08.10 - PRÉPARATION DEVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS ET PARTICIPATION AU COMITÉ DE SÉLECTION POUR PROJET EAUX USÉES DE MORISSET-STATION

ATTENDU QUE Le mandat donné à WSP pour préparer l'étude d'avant-projet d'assainissement des eaux usées du secteur Morisset-Station afin de déposer une demande d'aide financière est complétée.

ATTENDU QUE le programme PRIMEAU a retenue notre demande d'aide financière au volet 1.1 ;

ATTENDU QUE le programme PRIMEAU demande de déposer au ministère les devis de services professionnels pour la réalisation d'étude préliminaire;

ATTENDU QUE le programme PRIMEAU veut une confirmation du Ministère sur les termes techniques de devis;

ATTENDU QUE le programme PRIMEAU demande de déterminer les débits et charges de conseption à convenir avec le ministère;

ATTENDU QUE le programme PRIMEAU veut la réalisation de l'étude préliminaire;

ATTENDU QUE le programme PRIMEAU la confirmation du Ministère sur l'étude préliminaire.

ATTENDU QU'il nous est recommandé de poursuivre le dossier et de retenir les services de Mme France Thibault, ingénieure expert conseil en génie municipal, afin de poursuivre le dossier le plus efficacement possible et nous assister dans nos démarches avec le MTQ (Ministères des Transports);

ATTENDU QUE Mme France Thibault nous soumet ci-joint sa proposition de service au montant forfaitaire de 6 000$ avant taxes.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'offre de service de Mme France Thibault ,ingénieure expert conseil en génie municipal, au montant forfaitaire de 6 000$ plus taxe soit adoptée.

QUE l'aspect légal du devis aurait avantage à être vérifié par un avocat et que cette étape n'est pas inclus dans ces services.

QUE tel que stipulé dans l'offre de service ci-jointe une période d'environ 4 semaines est requise pour réaliser le devis complet commentaires compris.

ADOPTÉE

2019-05-105 **08.11 - SOUMISSION DE TONTE DE PELOUSE 2019**

ATTENDU QUE nous avons reçu seulement une soumission ci-jointe pour la tonte de pelouse à Saint-Benjamin qui a été publié dans notre bulletin municipal (voir l'orffre ci-joint) d'avril 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La proposition ci-jointe de madame Nancy Boulet au montant de 6 900.00$ + taxes soit acceptée.

ADOPTÉE

09 - LOISIRS-CULTURE

Voir ci-joint le rapport financier pour le tournoi de hockey bottine qui a eu lieu à l'hiver 2019.

2019-05-106 **09.01 - FÊTE DE LA FAMILLE 29 JUIN 2019**

ATTENDU QUE la fête de la famille aura lieu le 29 juin 2019 et que nous devons réserver à l'avance les animations;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La proposition ci-jointe pour location de jeux gonflables au montant de 2 500$ plus taxes soit adoptée et signée;

QUE L'entente ci-jointe relative à la diffusion d'un spectacle au montant de 1200$ sans taxes soit adoptée et signée;

QUE Le diffuseur du spectacle devra absolument commencer à l'heure prévu afin d'éviter une pénalité de 25% du cachet ce qui représente une pénalité de 300$ supplémentaire.

ADOPTÉE

2019-05-107 **09.02 - PERMIS DE RÉUNION**

ATTENDU QU'il y aura le tournoi de balle le 1er juin 2019 et la fête de la famille le 29 juin 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le permis de réunion soit demandé pour ces deux événements.

ADOPTÉE

2019-05-108 **09.03 - DEMANDE DE LICENCE DE TIRAGE**

ATTENDU QUE la municipalité Saint-Benjamin a besoin de plus de budget pour faire des activités de loisirs au camp de jour.

ATTENDU QUE le terrain de balle de la municipalité à besoin de 2(deux) toîts abris pour les joueurs.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Directrice générale, Lisa Lee Farman, soit autorisée à faire la demande de licence de tirage pour avoir un permis de loterie auprès de la

Régie des alcools, des courses et des jeux au profit des loisirs de Saint-Benjamin.

QUE l'ouverture du compte de caisse 0100061-ET1 loterie, soit ouvert et utilisé uniquement pour la loterie;

QUE 500 (cinq cents) billets à 10$ (dix dollars) seront vendu pour un revenu brut de 5 000$ (cinq milles dollars);

QUE les frais d'étude de 30.25$ + 3% du montant brut ammassé, soit 150$ (Cent cinquante dollars) pour un total de 180.25$ de frais soit payés;

QUE les prix représenteront au minimum 10% du revenu brut de 5 000$(cinq milles dollars) soit 500$ (cinq cents dollars) et se détailleront ainsi:

1er Prix Un bon d'achat d'épicerie à l'épicerie Claude Mathieu de Saint-Benjamin valeur de 200$ (deux cents dollars) taxes incluses;

2e Prix 10 bouteilles de vin valeur de 175$ (cent soixante-quinze dollars)taxes incluses;

3e Prix Nuité pour 4 personnes en Cabine déjeuner inclus Relais le Rescapés Saint-Benjamin Valeur de 125$ (cent vingt-cinq dollars) taxes incluses;

QUE le tirage sera fait au terrain de balle de L'OTJ Saint-Benjamin ,lors du tournoi de balle à la fête du travail le dimanche 1er Septembre 2019 à 17h00;

QU'un montant de 1 000$ des profits sera utilisé pour financer 2(deux) toîts abris pour les joueurs au terrain de balle Saint-Benjamin.

QU'un montant de 1 500$ des profits sera utilisé pour financer des tuyaux de protection de clôture au terrain de balle Saint-Benjamin.

QU'un montant de 1 000$ des profits sera utilisé pour financer des bandes de patinoire Saint-Benjamin.

QU'un montant de 819.75$ sera utilisé pour financer des activités de loisirs au camp de jour de l'été 2019.

ADOPTÉE

2019-05-109

09.04 - EMBAUCHE DES ANIMATEURS (TRICES) DE CAMP DE JOUR 2019

ATTENDU QUE La municipalité de Saint-Benjamin a besoin de deux animateurs (trices) de camp de jour pour l'été 2019.

ATTENDU QUE Megan Rodrigue et Naomie Thompson toutes deux de Saint-Benjamin ont soumise leur candidatures.

ATTENDU QUE Mégan Rodrigue en est à sa deuxième année de camp de jour à Saint-Benjamin.

ATTENDU QUE Naomie Thompson en est à sa première année de camp de jour à Saint-Benjamin.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal embauche Megan Rodrigue et Naomie Thompson comme animatrices de camp de jours pour l'été 2019 selon les heures établies dans le contrat de travail et les critères déjà établies.

ADOPTÉE

2019-05-110 **09.05 - CAMP DE JOUR UNIFIÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les conseillers municipaux acceptent de poursuivre le camp de jour unifié avec la municipalité de Sainte-Rose et de Saint-Louis pour l'été 2019.

ADOPTÉE

2019-05-111 **09.06 - PRIMADA**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

- **QUE** la Municipalité de Saint-Benjamin autorise la Directrice générale à déposer au programme PRIMADA la présentation du projet de la construction d'un nouveau bâtiment à L'OTJ incluant des infrastructures pour des personnes ainées de Saint-Benjamin.

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin **désigne** Mesdames Martine Boulet, mairesse et Lisa Lee Farman Directrice générale, **comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.**

Conditionnellement à l'obtention de la subvention du Gouvernement .

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2019-05-112 **10.01 - CCU POUR PLAN D'IMPLANTATION ET INTÉGRATION ARCHITECTURALE ÉGLISE**

ATTENDU QUE le terrain de l'église fait partie du PIIA (plan d'implantation et intégration architecturale).

ATTENDU QUE pour pouvoir commencer les travaux de rénovation et d'agrandissement , il faut d'abord que le projet passe devant les membres du CCU, pour que ceux-ci formule des recommendations et un avis au conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Madame Catherine Parent Pelletier soit autorisée à convoquer une réunion du CCU à cet effet.

ADOPTÉE

2019-05-113 **10.02 - Texte à venir**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE

ADOPTÉE

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2019-05-114 **11.01 - DEMANDE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE AU DÉPUTÉ PROVINCIAL**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin a un grand réseau routier municipale à garder en bon état.

ATTENDU QUE le budget actuel de la municipalité ne permet pas de faire le nécessaire en 2019 et
qu'il manque 45
000$ pour l'amélioration de nos routes.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin demande 45 000$ au député provincial de Beauce-Sud , monsieur Samuel Poulin, via son budget discrétionnaire.

ADOPTÉE

2019-05-115 **11.02 - Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 104 400$ qui sera réalisé le 13 mai 2019**

Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 104 400$ qui sera réalisé le 13 mai 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Benjamin souhaite emprunter par billets pour un montant total de 104 400 $ qui sera réalisé le 13 mai 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de $
325-08 reférence # 28025-9	104 400 $

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

Il est proposé par Renée Rodrigue et résolu unanimement :

QUE le règlement d'emprunt indiqués au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- les billets seront datés du 13 mai 2019;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 mai et le 13 novembre de chaque année;
- les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

13 mai 2020.	**19 700 $**	
13 mai 2021.	**20 200 $**	
13 mai 2022.	**20 900$**	
13 mai 2023.	**21 500 $**	
13 mai 2024.	**22 100 $**	**(à payer en 2024)**
13 mai 2024.	**0 $**	**(à renouveler)**

Adoptée à la séance du 6 mai 2019.

Vraie copie certifiée, ce 7 mai 2019.

_____

(Mairesse)

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Benjamin, ce **7 mai 2019**.

Lisa Lee Farman,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2019-05-116 **11.03 - Adjudication- Financement règlement d'emprunt numéro 325-08 réf #28025-9 au montant de 104 400$**

Adjudication- Financement règlement d'emprunt numéro 325-08 réf # 28025-9 au montant de 104 400$

Soumissions pour l'émission de billets

’ouverture :	6 mai 2019	Nombre de soumissions :	2	
Heure d’ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois	
Lieu d’ouverture :	Ministère des Finances du Québec			
Montant :	104 400 $	Date d’émission :	13 mai 2019	

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Benjamin a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 mai 2019, au montant de 104 400 $;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article

1 - CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE

19 700 $	3,17000 %	2020
20 200 $	3,17000 %	2021
20 900 $	3,17000 %	2022
21 500 $	3,17000 %	2023
22 100 $	3,17000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,17000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

19 700 $	2,30000 %	2020
20 200 $	2,35000 %	2021
20 900 $	2,40000 %	2022
21 500 $	2,60000 %	2023
22 100 $	2,70000 %	2024

Prix : 98,12300 Coût réel : 3,19801 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE est la plus avantageuse;

Il est proposé par Joey Veilleux, appuyé par Laurier Poulin et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE pour son emprunt par billets en date du 13 mai 2019 au montant de 104 400$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 325-08. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à la séance du 6 mai 2019.

Vraie copie certifiée, ce .

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Benjamin, ce **7 mai 2019**.

Lisa Lee Farman,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2019-05-117 **11.04 - FORMATION SEAO**

ATTENDU QU'une formation est donné par l'ADMQ sur " Bien utiliser le SEAO et la gestion des ressources humaines et la loi sur les Normes du Travail"

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte que la directrice générale aille à la formation le 29 mai 2019 au Manoir du Lac-Etchemin au coût de 20.00$

ADOPTÉE

2019-05-118 **11.05 - INSCRIPTION CONGRÈS ADMQ 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale soit autorisée à s'inscrire au congrès de l'association des directeurs municipaux qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 juin 2019.

ADOPTÉE

2019-05-119 **11.06 - QUOTE-PART OFFICE HABITATION SAINT-BENJAMIN 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la quote-part pour l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Benjamin et l'adoption des prévisions budgétaires 2019 soit acceptée tels que présentés avec une contribution municipale de $2 524.00 payable en 2 versements au montant de $1 262.00

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

2019-05-120 **12.01 - RÉSOLUTION PORTAIL GMR RECYC-QUÉBEC COMPENSATION 2019**

CONSIDÉRANT QUE la modification apportée par Recyc-Québec, au Portail GMR pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation2019;

CONSIDÉRANT QUE suite à la modification apportée au Portail GMR, chacune des municipalités membres de la Régie doit adopter une résolution mentionnant qu'elle délègue sa compétence pour le Tri et Conditionnement (TC);

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins a toujours effectué cette transmission de données à Recyc-Québec au Portail GMR puisque c'est la Régie qui a conclu l'entente relative au Tri et Conditionnement (TC) avec Récupération Frontenac;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :
QUE dans le cadre de la modification au Portail GMR de Recyc-Québec, le conseil municipal de Saint-Benjamin délègue sa compétence relative au Tri et Conditionnement (TC) à la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins.

ADOPTÉE

2019-05-121 **12.02 - RAPPORTS SUR LE PORTAIL RECYC-QUEBEC**

Le rapport de la municipalité sur les compétences en matières de collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur ont été déposés par la directrice générale sur le portail du régime de compensation de Recyc-Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil accepte les rapports transmis à Recyc-Québec pour l'année 2018.

ADOPTÉE

2019-05-122 **12.03 - AVIS DE MOTION , PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 406-19 SUR LA PRÉVENTION INCENDIE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le conseil donne un avis de motion afin de présenter le projet de règlement numéro 406-19 sur la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2019-05-123 **12.04 - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 406-19 SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet de règlement # 406-19 sur la prévention incendie soit adoptée.

ADOPTÉE

2019-05-124 **12.05 - CONTRAT LOCATION BUREAU DE POSTE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la mairesse, Martine Boulet ainsi que la directrice générale, Lisa Lee Farman, soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Benjamin, le bail de location pour le bureau de poste avec Mme Marthe Caouette, maître de poste, pour une location mensuelle de $210.00 pour une période de un (1) an à compter du 1er juin 2019.

ADOPTÉE

2019-05-125 **12.06 - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 403-19**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le second projet de règlement 403-19

AUX FINS DE MODIFIER LES RÈGLEMENTS NUMÉRO, 313-07, INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATION ET À SPÉCIFIER LA FORME D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION ASSOCIÉE À L'IMPLANTATION D'UNE FOURNAISE EXTÉRIEURE AINSI QU'AUX ACTIVITÉS LIÉES AU CANNABIS;
Soit adoptée

ADOPTÉE

2019-05-126 **12.07 - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 404-19**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le second projet de règlement 404-19

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 314-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS, À RÈGLEMENTER LES ACTIVITÉS LIÉES AU CANNABIS, À PERMETTRE L'IMPLANTATION DE POULAILLER URBAIN, À AJUSTER

DIFFÉRENTES CLASSES D'USAGE, À RÉVISER LES NORMES RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGES AUTORISÉS DANS LES COURS, À AJUSTER LES DISPOSITIONS SUR LES CONSTRUCTIONS ET USAGES DÉROGATOIRES ET À BONIFIER LES NORMES SUR LES PROJETS D'ENSEMBLE ; soit adoptée.

ADOPTÉE

2019-05-127 **12.08 - ADOPTION RÈGLEMENT 405-19 CONCERNANT LA GARDE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ABROGEANT LE RÈGLEMENT 396-18 ET 361-13**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le projet de règlement 405-19

AUX FINS DE MODIFIER

LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA GARDE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

(ABROGE LE RÈGLEMENT 396-18 et #361-13)

; Soit adoptée tel que présenté ci-joint.

ADOPTÉE

2019-05-128 **12.09 - DEMANDE APPUI SOGETEL CONCERNANT LE DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont manifestement identifié comme prioritaire de brancher toutes les familles à I'intemet haute vitesse;

CONSIDÉRANT QUE la firme Sogetel effectue présentement des démarches, auprès des instances gouvememementales concernées, pour l'obtention d'une subvention pour le déploiement de la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la fibre optique est un outil essentiel pour la continuité du développement industriel ou commercial;

CONSIDERANT QUE les nouveaux arrivants recherchent ce genre de service et que cela devient un prérequis pour acquérir une propriété dans bien des municipalités;

CONSIDERANT QUE Saint-Benjamin est conscient que ce n'est pas tous les citoyens de Saint-Benjamin qui ont accès à un branchement Internet et souhaite que chaque citoyens puisse y avoir accès.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;
QUE les membres du Conseil de Saint-Benjamin appuient la démarche de la Firme Sogetel, auprès des instances gouvernementales concernées, pour I'obtention de subvention dans le but de déployer la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire incluant celui de Saint-Benjamin;

ADOPTÉE

2019-05-129 **12.10 - ACHAT 8 LUMIÈRES DE RUE**

ATTENDU QUE les conseillers ont demandés une soumission pour l'achat de 8 lunière de rue montée sur potence de 8 pied ajustable.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l la soumission de ELECAL ci-jointe au montant de 4 680.00$ + taxes soit acceptée.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2019-05-130 **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à .

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

_____	_____
Martine Boulet	Lisa Lee Farman
Mairesse	Dir. générale & sec.-trésorière

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet
Mairesse